PAYS de Lunel le mag'

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

MENSUEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉCONOMIE
Interlock fait rimer design et responsable / P.6

ENVIRONNEMENT
Vos habitudes de compostage à la loupe / P.10

DANS NOS COMMUNES
La Baragogne annonce son mariage / P.13

Aujourd'hui plus de chichi

100%
DES EMBALLAGES SE TRIENT

ENSEMBLE, TRIONS MIEUX, TRIONS PLUS !

 # 157
MARS 2021

Boisseron /// Campagne /// Galargues /// Garrigues /// Lunel /// Lunel-Viel /// Marsillargues
Saint-Christol commune Entre-Vignes /// Saint-Just /// St-Nazaire De Pézan /// Saint-Sériès
Saturargues /// Saussines /// Vérargues commune Entre-Vignes /// Villetelle

www.paysdelunel.fr

Les échos
du conseil de Communauté

> Des taux d'imposition stables

Le conseil a voté différents taux et taxes lors de la dernière assemblée. Le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour l'année 2021 est établi à 36,18%, sans augmentation par rapport à l'année 2020.
Les taux de fiscalité des ménages pour l'année 2021 restent fixes également, soit 0 % pour la taxe sur le foncier bâti et 4,92% pour la taxe sur le foncier non bâti.
Concernant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, le conseil a approuvé le maintien d'un taux de 7,27 %.
Le tarif de la part incitative est maintenu à 0,01914 € par litre pour l'année 2021. Pour rappel, la part incitative est de 35%.

> Accompagnement à la Parentalité

Dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), le réseau des médiathèques et bibliothèques du Pays de Lunel a programmé 2 actions en lien avec la parentalité, qui s'inscrivent dans un projet global autour de l'écriture créative au second semestre 2021. Pour ces 2 projets, la Communauté de Communes du Pays de Lunel sollicite une aide de la CAF à hauteur de 3 300 €. Pour rappel, le REAAP a pour objectif de susciter les rencontres et les échanges entre les parents, de mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle éducatif.

> Révision du SCOT – Nouveau débat sur les Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Une procédure de révision du Schéma de Cohérence Territoriale a été entamée. Les évolutions du document et les avis des services de l'État nécessitent de débattre à nouveau sur le projet actualisé. L'objectif est de permettre au conseil de se positionner sur les axes forts que la Communauté de Communes du Pays de Lunel entend suivre dans l'aménagement, la protection et la mise en valeur du territoire intercommunal, sachant que ce projet global s'imposera par la suite aux documents d'urbanisme.

> Renouvellement de l'adhésion à l'association French Tech Méditerranée 2021 et 2022

L'adhésion à l'association est renouvelée jusqu'au 31 décembre 2022, moyennant une cotisation annuelle de 5 112.30€. Elle permet de bénéficier : de l'espace de communication sur les différentes plateformes de la French Tech Méditerranée, d'un accès privilégié aux actualités des startups et de l'écosystème et pour assister aux évènements organisés par l'association ainsi que d'une participation à ses groupes de travail.

Conseil communautaire du 11 février 2021

Numéros utiles :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accueil	04 67 83 87 00
Médiathèque intercommunale	04 67 99 06 51
CIAS	04 67 83 53 52
Accueil des gens du voyage	04 67 83 98 12
Mission locale	04 67 83 37 41
Pépinière Via Innova	04 67 83 21 11
Office de Tourisme	04 67 71 01 37
Ambrussum	04 67 02 22 33
Viavino	04 67 83 45 65
ALSH (service enfance)	04 67 83 45 47

Gestion des déchets — 0 800 034 400 (Service & appel gratuits)
Déchèteries

MAIRIES

> Boisseron	04 67 86 62 08
> Campagne	04 67 86 90 24
> Entre-Vignes	
Saint-Christol	04 67 86 01 09
Vérargues	04 67 86 00 50
> Galargues	04 67 86 92 15
> Garrigues	04 67 86 81 34
> Lunel	04 67 87 83 00
> Lunel-Viel	04 67 83 46 83
> Marsillargues	04 11 28 13 20
> Saint-Just	04 67 83 56 00
> Saint-Nazaire de Pézan	04 67 71 05 80
> Saint-Sériès	04 67 86 00 92
> Saturargues	04 67 86 01 28
> Saussines	04 67 86 62 31
> Villetelle	04 67 86 87 86

Nos partenaires

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Ce journal est imprimé sur papier PEFC, avec des encres à base d'huiles végétales par un imprimeur certifié ISO 14001.

Les informations présentes dans ce numéro sont valables à l'heure de la rédaction. La tenue des différents événements est conditionnée par le contexte sanitaire du moment.

Edito

Au 1er mars, tous les emballages se trient. Quel est l'objectif de ces nouvelles consignes ?
Avec l'extension des consignes de tri, la Communauté de Communes du Pays de Lunel franchit un nouveau pas dans son engagement en faveur de l'environnement. Au quotidien, trier ses déchets sera donc plus facile pour tous les habitants mais cette simplification du geste de tri va surtout nous permettre de collecter plus d'emballages. L'objectif est de recycler davantage pour freiner la consommation de matières premières. C'est l'effort commun qui nous permettra de limiter le recours à l'incinération pour préserver les générations futures.

Une amélioration du tri qui passe aussi par la création d'une déchèterie à Villetelle comme on peut le lire dans la page budget…
Effectivement, 2,2 millions d'euros vont être investis afin d'implanter une nouvelle déchèterie qui aura pour priorité le recyclage et la valorisation des déchets. Ce nouvel équipement facilitera la vie des usagers et nous permettra de nous engager ensemble vers un avenir plus propre. Spacieuse et plus fonctionnelle, cette déchèterie satisfera aux dernières exigences réglementaires environnementales.

Nous évoquions le budget 2021. Quels en sont les grands principes ?
Compte-tenu de la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, nous avons construit ce budget dans la plus grande prudence. Nous devons faire face à des dépenses conséquentes pour protéger la santé de nos habitants et celles de nos entreprises. Aujourd'hui, en pleine réflexion sur l'élaboration du projet de territoire, nous choisissons une certaine rigueur dans la gestion des finances de la Communauté de Communes afin de préserver les marges de manœuvre qui financeront les projets à venir. Pour autant, le budget 2021 s'inscrit dans la poursuite du soutien aux entreprises et plus largement au monde économique local.

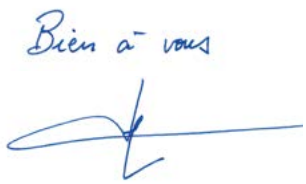

Pierre Soujol
Président de la CC du Pays de Lunel
Maire de Lunel

 # 157 /// Mars 2021

Directeur de la publication : Pierre Soujol
Rédacteur en chef : Direction de la communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
Rédaction - Maquette : Service Communication
Crédits photos : ©Communauté de Communes, ©Julien Thomazo, ©Céline Landais-Collectif Squaw, ©La French Tech, ©Iio, ©La Région Occitanie, ©Interlock, ©JeanWood, ©CPTS Pays de Lunel, ©ARS Occitanie, ©Ursula Held, ©AdobeStock, ©Droits réservés
Impression : Pure Impression
Distribution : CCPL et Contact
Tirage 24 800 exemplaires
ISSN : 2116-8008

Nous attendons vos remarques, questions et suggestions…
N'hésitez pas à nous les adresser.

COURRIER DES LECTEURS :

Communauté de Communes du Pays de Lunel
152, chemin des merles - 34403 Lunel cedex
Tél. 04 67 83 87 00

par courriel : journal@paysdelunel.fr
ou par l'intermédiaire du site :
www.paysdelunel.fr

Pour suivre l'**actu du Pays de Lunel**, vous pouvez vous inscrire sur Paysdelunel.fr ou vous abonner à la page Pays.de.Lunel

PROCHAIN
Conseil de Communauté
JEUDI 25 MARS
16H
à MARSILLARGUES

Pour y assister le port du masque est obligatoire et les gestes barrières doivent être respectés.

PORTRAIT D'ÉLU

JACQUES GRAVEGEAL, 6ème Vice-Président

Fervent défenseur du monde agricole et plus ancien maire de l'Hérault, Jacques Gravegeal est Vice-Président en charge de l'agriculture locale, des espaces agricoles, de la stratégie des circuits courts et de l'autonomie alimentaire.

Fiche d'identité

9ème mandat de maire de Campagne
73 ans
Retraité vigneron - Président des Vins du Pays d'Oc
Marié, 1 fils, 2 petits-enfants

Hobbies

« J'ai passé ma vie dans l'agriculture et le vin. » C'est loin d'être un euphémisme pour le Président fondateur des Vins du Pays d'Oc qui a créé ce syndicat en 1987 (aujourd'hui première IGP de France) afin de défendre l'économie vigneronne du Languedoc-Roussillon. Mais les racines de cette passion sont profondes pour cet homme baigné dans l'agriculture depuis son plus jeune âge. Soucieux des problèmes du monde agricole et mu par l'envie de s'impliquer, il sera Président des Jeunes agriculteurs de l'Hérault pendant 13 ans puis autant de temps, Président de la Fédération Départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault durant 24 ans. Aujourd'hui, son peu de temps libre lui permet de profiter de ses petits-enfants, de la montagne en famille et des voyages.

Pourquoi la politique ?

« Je ne fais pas de politique, même si bien sûr j'ai des opinions. Dans la mairie de ma commune, on laisse ses opinions sur le porte-manteau. Chacun dans sa diversité politique peut apporter quelque chose. Lorsque vous êtes élu, vous devez vous investir pleinement dans les missions qui vous ont été confiées et apporter des réponses à tous, y compris ceux qui n'ont pas soutenu votre candidature. Un homme public est au service des autres. » Une rigueur qu'il applique depuis 50 ans dans le fauteuil de maire de Campagne et comme Vice-Président de la Communauté de Communes.

Auparavant délégué au développement économique, Jacques Gravegeal est désormais en charge de son domaine de prédilection : l'agriculture. « Si je peux mettre au service de la collectivité le tissu relationnel que j'ai emmagasiné pendant toutes ces années, je le ferai. Il est essentiel d'aider les circuits courts, de conforter les exploitations agricoles existantes et d'aider à l'installation les jeunes agriculteurs. Il reste quelques fleurons de l'agriculture sur le territoire mais ils se font rares.

L'agriculture est un pilier de l'économie, essentiel au bien-vivre et au tourisme. Les territoires agricoles sont des espaces de vie qu'il faut absolument préserver. Ce sont les paysans qui entretiennent les sols avec des revenus qui s'étiolent de jour en jour. Si l'agriculture disparaissait, nos territoires disparaîtraient avec. Nous devons continuer à défendre nos territoires au travers de l'économie agricole, comme inscrit dans notre Schéma de Cohérence Territorial, à soutenir une agriculture agronomiquement prospère, tout en faisant face à de nombreuses contraintes du législateur. Si la crise a mis en lumière, l'importance de consommer local, il est nécessaire d'amplifier ce réflexe pour entretenir les femmes et les hommes de notre territoire. La Communauté de Communes doit mettre en place des opportunités pour valoriser nos produits locaux de qualité et inciter les habitants à s'approvisionner près de chez eux, avec des marchés de producteurs par exemple. »

DES COMMISSIONS THÉMATIQUES pour examiner les dossiers

Lors du dernier conseil communautaire, **six commissions thématiques** ont été créées pour permettre aux élus d'étudier en profondeur les différents dossiers gérés par la Communauté de Communes.

Ces groupes de réflexion sont chargés de travailler sur les questions relatives à leurs compétences et sur les actions et les projets à mettre en œuvre. Ils émettent de simples avis ou formulent des propositions sur chacune des affaires. « L'idée est de simplifier et faciliter le travail en assemblée, explique Constance Geaix, membre de la direction. Elles permettent de préparer les bureaux et les délibérations soumises au conseil de communauté ». Les commissions, qui statuent à la majorité des membres présents, n'ont cependant aucun pouvoir de décision, ce sont des organes de discussion et de proposition. Il peut arriver que les commissions entendent des personnes qualifiées extérieures pour avoir un point de vue technique par exemple.

La Communauté de Communes du Pays de Lunel s'appuie sur **6 commissions** :

• Commission gestion et prévention des déchets, transition énergétique et plan climat

• Commission développement économique, agricole et touristique

• Commission actions sociales, insertion économique et solidaire, enfance et jeunesse

• Commission aménagement du territoire, développement durable et mobilités

• Commission moyens généraux et finances

• Commission culture, patrimoine et traditions

Elles sont composées de vice-présidents, de conseillers communautaires et de conseillers municipaux avec une représentation proportionnelle afin d'assurer l'expression pluraliste des élus. Elles se réunissent dès que le Président ou les Vice-Présidents le jugent utile, ou à la demande de la majorité des membres.

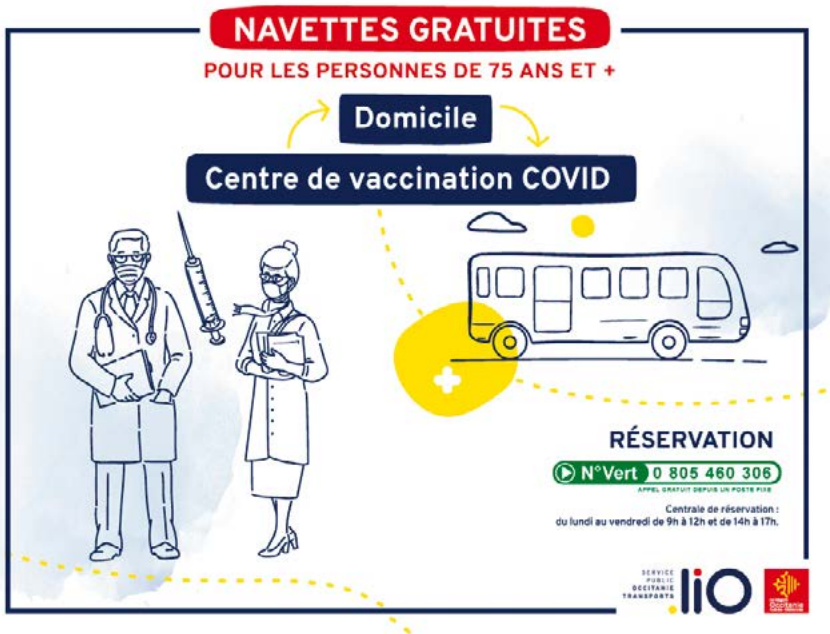

ERRATUM

Dans le précédent Mag' nous vous présentions les lauréats du Challenge Entreprendre. Le second coup de cœur a été financé par l'Initiative Hérault Est (IHE). Toutes nos excuses à ses membres d'avoir oublié de le préciser !

Initiative hérault est
Un réseau. Un esprit

LES ENTREPRISES D'ICI
Interlock fait rimer design et responsable

Un arbre multicolore à la sortie de Lunel-Viel a peut-être attiré votre attention. Derrière cette œuvre aux couleurs acidulées, une entreprise accompagnée par la pépinière Via Innova qui fabrique des objets de manière circulaire en alu composite.

La création
Interlock, c'est d'abord l'histoire d'un autodidacte, Bastien Giger. « En 1998, j'ai découvert le logiciel Solidworks, je me suis rendu compte que je pouvais créer tout ce que j'avais dans la tête ». Ensuite une succession de chances et de hasards le pousse à gérer différentes entreprises pour finalement créer Interlock qui a ouvert ses portes le 1er janvier dernier. Aux côtés de ce spécialiste de la conception automatisée sur ordinateur, un duo qui apporte chacun des compétences complémentaires : Lucas Giger, frère de Bastien, ferronnier d'art et féru de croquis, mais aussi Olivier Montesinos, l'homme « aux mains magiques » qui apporte le côté technique.

L'activité
Interlock imagine, conçoit et produit des objets du quotidien de manière circulaire en aluminium composite. « Un matériau recouvert de peintures résistantes au soleil et aux intempéries, pour une grande longévité », insiste Bastien. Les créations se déclinent en 14 couleurs standard, mat ou brillant et dans toutes les tailles. Parmi elles : pots de fleurs, décoration, maison d'oiseau, cabane à chat, niches, tables, chaises, mais aussi mobilier de comptoir pour les férias pour les professionnels par exemple. Les possibilités sont nombreuses. « Chaque objet est livré à plat, permettant un gain de place majeur lors du transport pour une empreinte carbone minimale. Le client lui donne du volume en suivant la vidéo d'assemblage. » Par ailleurs, le prix des produits comprend une consigne afin de renvoyer gratuitement ou ramener le produit lorsqu'on n'en veut plus. « Les objets sont ensuite broyés. L'aluminium est revendu à Suez et le plastique sert à fabriquer des filaments et des granules pour l'impression 3D. À terme, l'objectif est de pouvoir fabriquer nos propres plaques grâce à la récupération et au nettoyage, comme un lavomatic à plastique. »

La philosophie
« On ne peut pas demander aux gens de ne plus consommer du tout mais il est possible de consommer différemment. Dès la conception, les industriels doivent trouver des solutions pour produire plus proprement et faire en sorte que le produit revienne dans le circuit. Avec Interlock, j'espère réussir à montrer que c'est possible. Mon objectif est d'avoir le moins d'impact possible sur l'environnement. »

Les projets
À l'écriture de ces lignes, la boutique est en cours d'aménagement pour mettre en valeur les différentes créations. Les associés travaillent sur la mise en place de partenariats avec des pépinières et des fleuristes pour la vente, mais aussi avec des fabricants d'enseignes pour récupérer des chutes de matière première. Des revendeurs Amazon devraient bientôt proposer les objets fabriqués par Interlock. Autre mission d'importance : se faire connaître et travailler avec des grosses structures (entreprises, collectivités...).

INFOS PRATIQUES
04 99 54 34 90
https://interlock-design.com
410 rue du Roucagnier à Lunel-Viel

ZOOM SUR LE BUDGET 2021

Le 11 février dernier, le Conseil de Communauté a adopté le budget de cette nouvelle année marqué par une certaine prudence d'une part et un soutien appuyé au monde économique d'autre part en raison de la crise sanitaire.

Débutée il y a un an, la crise sanitaire exceptionnelle pèse lourdement sur les finances publiques et le monde économique. En effet, les finances de l'intercommunalité reposent en grande partie sur les recettes liées à la fiscalité des entreprises et la compétence développement économique pour le soutien aux entreprises en difficulté.
Le budget 2021 s'appuie donc sur 2 grands axes : la rigueur dans la gestion des fonds publics compte tenu de l'incertitude pesant sur les recettes fiscales et la volonté de soutenir les entreprises du territoire qui souffrent de la crise économique.

LE BUDGET PRINCIPAL 2021

de la Communauté de Communes
s'élève à **33,6 M€**,

dont :

5,3 M€ en investissement

28,3 M€ en fonctionnement

Un budget de fonctionnement impacté par les incertitudes de la crise sanitaire et économique

La section de fonctionnement, qui regroupe les recettes et dépenses relatives au fonctionnement des services aux habitants, ne progressera que de 0,4% par rapport à l'année 2020. L'objectif est de maîtriser les dépenses afin de préserver une capacité d'autofinancement suffisante pour investir.

LE BUDGET INVESTISSEMENT 2021

Un programme d'investissement pour la relance économique et le développement durable

La Communauté de Communes du Pays de Lunel entend s'inscrire dans la stratégie nationale de relance économique afin de soutenir les entreprises du territoire, et ainsi l'emploi local. Pour ce faire, elle s'appuiera sur une section d'investissement de 5 millions d'euros à destination du monde économique, soit de manière directe (à travers sa participation aux fonds de soutien régionaux et nationaux), soit de manière indirecte (à travers plusieurs chantiers de travaux publics).

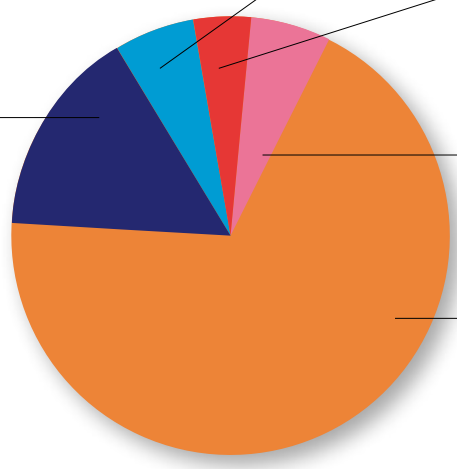

741 k€ (15 %)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Sur 2020 et 2021, une enveloppe d'un million d'euros est affectée aux fonds de soutien aux entreprises victimes de la crise.
- Requalification des voiries dans les zones d'activités économiques et constitution de réserves foncières pour les ZAE.

290 k€ (6 %)

MOYENS GÉNÉRAUX

208 k€ (4 %)

PATRIMOINE / TOURISME / ACTIVITÉ DE PLEINE NATURE

283 k€ (6 %)

SOCIAL / AIDE AU LOGEMENT / INSERTION / ENFANCE

3 326 k€ (69 %)

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS

- Dont 2,2 millions d'euros pour créer une nouvelle déchèterie pratique et sécurisée à Villetelle.

La Communauté de Communes vous simplifie le tri !

À compter du 1er mars 2021, fini le casse-tête du tri. Vous pouvez désormais déposer dans le bac ou le sac jaune (en fonction de votre habitation) tous vos emballages sans distinction. Et hop, direction le recyclage !

Ces nouvelles consignes s'inscrivent dans la loi de transition énergétique qui vise à simplifier le geste de tri de tous les français d'ici 2022 et augmenter le taux de recyclage. **Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage.**

Pour vous accompagner dans ce changement d'habitudes, nous mettons à votre disposition plusieurs outils comme des autocollants, des dépliants, des guides du tri. Si vous n'avez pas reçu ces documents dans votre boîte aux lettres ou si vous avez une question, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes par téléphone au numéro vert : 08000 34400 (l'appel est gratuit) ou consulter le site internet paysdelunel.fr.

En cas de doute sur un emballage ? Pas de panique, l'application « Guide du tri » téléchargeable sur Google Play ou App Store et proposée par CITEO* vous donnera à coup sûr la bonne réponse !

RECYCLER SES DÉCHETS, C'EST BIEN MAIS LES RÉDUIRE C'EST ENCORE MIEUX !

Si ces nouvelles mesures vont permettre de trier et recycler davantage, ce n'est pas une raison pour ne plus prêter attention à nos habitudes de consommation. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Lorsque c'est possible, il est nécessaire de limiter la quantité de déchets produits et leur impact sur l'environnement. Acheter en vrac, faire ses courses avec des sacs réutilisables, boire l'eau du robinet, composter ses déchets fermentescibles... c'est réduire la facture pour la collectivité et pour l'environnement !

*CITEO (Organisme certifié par l'État) collecte la taxe appliquée sur tous les emballages, produits auprès des industriels, pour financer le recyclage.

Grâce à votre geste de tri et à votre engagement, le Pays de Lunel agit en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

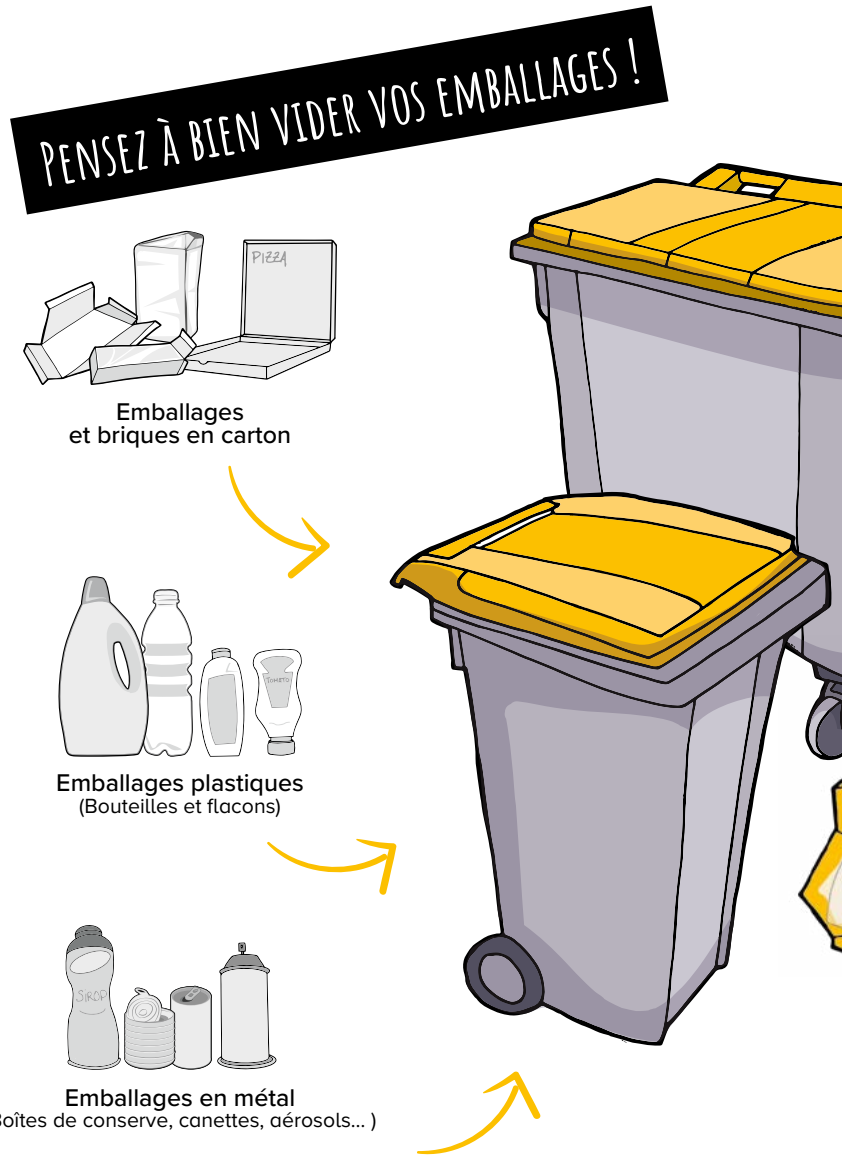

*** si vous habitez en centre ville, vous disposez de sacs jaunes mis à disposition gratuitement par la Communauté de Communes.*

****Bac gris - Source ADEME 2017*

Concrètement, qu'est-ce qui change au 1er mars ? Nous pourrons mettre tous les emballages dans la poubelle jaune. C'est plus simple et plus efficace !

C'est aussi plus écologique... Oui. Pour traiter les déchets, vous avez le choix entre deux types de valorisation : soit vous recyclez la matière, soit vous la brûlez pour produire de l'énergie. Le meilleur pour l'environnement, quand on collecte des bouteilles de plastique, c'est de les retransformer en bouteilles de plastique, pas de les brûler ! Il faut réserver l'incinération aux déchets qu'on ne sait pas réutiliser. L'incinérateur de Lunel-Viel, si on enlève l'autoroute, c'est le premier émetteur de gaz à effet de serre du Pays de Lunel. Donc, quand nous faisons ce geste de tri, nous luttons contre la pollution et le réchauffement climatique. J'ajoute que c'est bon pour la planète, mais aussi pour l'économie : 10 000 tonnes de déchets incinérés, c'est seulement 3 emplois, alors que 10 000 tonnes de déchets recyclés, c'est 30 emplois.

Taxe d'ordures ménagères incitative, compostage, maintenant extension des consignes de tri... Le Pays de Lunel fait beaucoup pour réduire ses déchets. Est-ce qu'on a encore une marge de progression ? Les habitants du Pays de Lunel gèrent mieux leurs déchets*** que la moyenne des Français : en moyenne, nous produisons 247 kg par habitant, ce qui est mieux que la moyenne française 255 kg/habitant. Mais on peut faire mieux : dans certaines communautés de communes, en Savoie, en Alsace, ils sont passés sous la barre des 80 kg de déchets par habitants et par an. C'est trois fois moins que nous, alors il faut continuer ! Logiquement, il ne devrait plus rester grand-chose dans notre poubelle grise si nous trions et que nous compostons. Nous irons encore plus loin dans les années à venir, en sortant les biodéchets de la poubelle grise. On en reparle bientôt !

Fabrice Fenoy
Vice-Président en charge de la transition énergétique, du plan climat et de la gestion des déchets à la Communauté de Communes

FOIRE AUX QUESTIONS

Que faire si mon bac est trop petit ?
Vous pouvez contacter la Communauté de Communes via le site internet www.paysdelunel.fr soit au 0800034400 (numéro vert). Votre besoin sera réévalué et vous pourrez disposer gratuitement d'un nouveau bac. Pour les sacs jaunes, il n'existe qu'une taille mais rien n'empêche d'en sortir 2 à la fois.

La simplification du tri permet-elle vraiment de trier plus, donc de recycler plus ?
Oui. Plus de nouveaux emballages en plastique mais pas seulement. Dans les villes où le tri est simplifié, on trie 4 kg de plus par an, par habitant que dans les autres villes. Parmi eux, 2kg de nouveaux emballages en plastique mais aussi 2kg de carton, verre, métal, bouteilles et flacons en plastique, historiquement dans les consignes de tri. Ces chiffres permettent de confirmer que la simplification du geste du tri permet d'augmenter sa fréquence.

Toutes les communes en France trient-elles de la même manière ?
Les dispositifs varient d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre parfois, mais toutes les collectivités de France devront être opérationnelles au 1er janvier 2023. C'est une obligation légale.

Que deviennent les emballages triés ?
Les pots, les barquettes, les films et sachets en plastique triés par les habitants sont très majoritairement recyclés en France et en Europe. Malgré tout, 20 à 25% sont valorisés en énergie dans des unités d'incinération des déchets. Ce sont les emballages encore difficiles, voire impossibles à recycler aujourd'hui, comme certains emballages souples complexes (composés de plusieurs matériaux). Plusieurs projets de recherche de nouvelles solutions de recyclage, de réemploi et d'éco-conception pour les rendre recyclables et réduire leur présence quand cela est possible, sont en cours.

Vos habitudes de compostage à la loupe

Le compostage et la Communauté de Communes c'est une grande histoire d'amour. Depuis 1999, nous proposons des composteurs individuels aux foyers pavillonnaires. Pour vous accompagner au mieux dans cet acte de réduction des déchets, nous avons réalisé une enquête*.

*Enquête mail auprès de 1482 personnes interrogées équipées, 535 ont répondu.

POURQUOI COMPOSTER SES DÉCHETS ?

- Pour réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité
- Pour alléger la facture des administrés
- Pour valoriser les déchets fermentescibles
- Pour enrichir la terre de ses plantations sans frais

4% déplorent des problèmes de nuisances soit olfactives soit « de bêtes indésirables », d'implantation du composteur (trop loin, difficile d'accès) ou encore de contraintes liées au type de déchets autorisés pour le compostage.

67,7% En cas d'interrogation, le premier réflexe est : la consultation d'internet...

30% ... puis l'appel à la Communauté de Communes.

96% utilisent leur composteur régulièrement (72% tous les jours) et 85% ne sont pas intéressés par la collecte en porte à porte de biodéchets.

38% des foyers pavillonnaires sont équipés d'un composteur sur l'ensemble du territoire.

70% sont intéressés par une lettre d'information numérique sur le compostage et le jardinage.

61,5% des utilisateurs sont pleinement satisfaits de la solution de compostage proposée en Pays de Lunel.

82% utilisent leur compost (pour leur jardin, leur plante en pot ou encore le donne).

COUPON "JE RÉSERVE UN COMPOSTEUR"

Je suis intéressé(e), je désire réserver :

☐ Un composteur
☐ Un lombricomposteur

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....
Téléphone : .....
Mail : .....

Vous pouvez aussi faire votre demande en ligne sur PAYSDELUNEL.FR ou par téléphone au 0 800 034 400 Service & appel gratuits

Tous concernés par le dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent et le deuxième en terme de mortalité en France. Pourtant, s'il est détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le dépistage est donc essentiel pour mieux soigner.

Le cancer colorectal touche les hommes et les femmes et se développe lentement, sans symptôme perceptible. Se faire dépister régulièrement permet de détecter la maladie à un stade précoce, voire de détecter et de traiter des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. Par conséquent, la survie dépasse 90 % et les traitements utilisés sont moins lourds, permettant une meilleure qualité de vie.

À partir de 50 ans et tous les 2 ans, vous allez recevoir un courrier à votre domicile, vous invitant à consulter votre médecin traitant. Ce dernier, vous délivrera le kit nécessaire à la réalisation du test. Si vous n'avez pas reçu cette invitation, et que vous avez entre 50 et 74 ans, parlez-en à votre médecin.

Comment ça marche ?
Le test immunologique consiste à rechercher du sang sur des fragments de selles. Ce prélèvement, gratuit, simple et rapide, est à faire chez soi. Il permet de prélever un échantillon de selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique puis de l'envoyer au laboratoire par voie postale. Si le test est positif, votre médecin traitant vous invitera à consulter un spécialiste pour la réalisation d'une coloscopie.

INFOS PRATIQUES
Retrouvez toutes les informations concernant ce dépistage, des vidéos explicatives etc... sur le site internet de la CPTS « Pays de Lunel »
https://www.reseausante-paysdelunel.fr

En bref...

VOIE VERTE

Dans les prochains jours, les travaux vont consister à Lunel à mettre en sécurité la traversée de la RN113 avec l'aménagement d'un îlot central. La circulation automobile sera maintenue pendant cette phase de travaux sur l'avenue Général de Gaulle. A Marsillargues, la réhabilitation des ponts enjambant l'avenue Roger Salengro et le Chemin des Ortolans se terminent : la pose de tabliers permettra ainsi de rejoindre les berges du Vidourle.

Chemin de provence à proximité de la 113

DES BUS INTERCOMMUNAUX TOUT NEUFS

Depuis le mois dernier, de nouveaux véhicules sillonnent le Pays de Lunel. Suite au nouveau marché de transport, les véhicules assurant les transports intercommunaux ont été renouvelés pour plus de confort et d'équipements pour les usagers : éclairage led intérieur et extérieur, prises USB pour tous les passagers... Les lignes 1, 2 et 3 sont assurées par un autocar légèrement plus court qu'auparavant. Les minibus des lignes 4 et 5 disposent désormais d'une large porte d'entrée à l'avant facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite et de porte bagage à l'entrée.

LA TENUE DES DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS EST CONDITIONNÉE PAR LE CONTEXTE SANITAIRE DU MOMENT.

Lunel

ENTREPRENEURIAT : un appel à projet en cœur de ville

Vous souhaitez installer une activité de commerce, de service ou d'artisanat de proximité en plein centre-ville de la cité pescalune ? Répondez à l'appel à projet de la Ville de Lunel.

Dans le cadre de son projet de "métamorph'Ose" pour le centre-ville, la Ville a décidé de restructurer et de remettre sur le marché des cellules commerciales. Face à la sollicitation de nombreux professionnels souhaitant s'implanter sur ce secteur dynamique, cette action est lancée sous la forme d'appel à projet et débute dès maintenant avec le local Gallinier.

En plein cœur de ville, ce local offre beaucoup d'avantages : un emplacement central, deux vitrines côté église et côté Caladons, une superficie aménageable d'environ 45 m², une devanture neuve, du stationnement gratuit de 40 minutes.... De quoi poser les bases d'un joli projet ! Pour répondre à cet appel à projet, vous devez proposer une activité de commerce, de service ou d'artisanat de proximité, qui doit participer à l'attractivité et à la dynamisation du centre-ville. Le choix du lauréat se fera sous forme d'un jury, avec une analyse des dossiers et un entretien avec les candidats finalistes.

Alors, vous avez un projet ? Osez Lunel ! Ce local peut devenir votre commerce : n'hésitez pas à candidater.

INFOS PRATIQUES

www.lunel.com & 04 67 87 83 00

Saussines

Objectif zéro déchet

Saussines lance un cycle d'actions pour sensibiliser ses habitants au zéro déchet. Pour débuter l'année, place à une visioconférence le jeudi 4 mars à 18h30. Margot Cerezales Lamas, Saussinoise et chargée d'études déchets, et Corinne Pouzenc, responsable du service de gestion des déchets de la Communauté de Communes, évoqueront le thème : « À la découverte de nos déchets ».

INFOS PRATIQUES

Inscriptions et renseignement :
environnement@mairie-saussines.fr

D'autres actions suivront en fonction du contexte sanitaire : journée « Nettoyons la nature », atelier compostage et recyclage, installation de panneaux de sensibilisation sur les zones de pique-nique, réflexion sur l'installation d'une boîte à objets (type boîte à livres).

Lunel/Marsillargues

Les animations éco-responsables

Broyage de déchets verts
Lundi 1er mars de 9h à 12h
Lieu : déchèterie de Lunel

NOUVEAU
Lundi 15 mars de 9h à 12h
Lieu : déchèterie de Marsillargues

Éco-gestes : ma lessive maison
Mardi 9 mars de 8h30 à 12h
Lieu : Marché de Marsillargues
Jeudi 25 mars de 8h30 à 12h
Lieu : Marché de Lunel

Consignes sur le tri
Jeudi 11 mars de 8h30 à 12h
Lieu : Marché de Lunel

Entre-Vignes

UN CONCOURS DE DESSIN pour le mariage de la Baragogne

Les Amis de la Baragogne organisent un concours de dessin dans le cadre du mariage de la Baragogne de Saint-Christol avec la Tamarou de Vendargues. Les enfants de 6 à 14 ans ont jusqu'au 27 mars pour transmettre leur création au format A4 ainsi que le coupon de participation à télécharger sur labaragogne.fr

Coupon et dessin à transmettre chez Mr Bertrand Gros, 104 avenue Boutonnet Saint-Christol, 34400 Entre-Vignes. Toutes les techniques manuelles sont acceptées : peinture, feutre, crayon collage.

INFOS PRATIQUES

Renseignements au 06.77.80.67.11 avant le samedi 27 mars.

Lunel/Saint-Just/Marsillargues

L'oiseau qui ne savait pas chanter

Découvrez l'histoire d'Igor qui adore la musique, mais qui chante faux ... Dommage pour un oiseau ! Un spectacle itinérant pour les enfants dès 3 ans proposé par la Communauté de Communes.

Igor est un oiseau qui chante faux. Même avec le meilleur professeur de chant du pays, rien n'y fait. Effondré, il part en voyage. Mais partout où il va il entend chanter et cela lui rappelle sa profonde tristesse de ne pas savoir chanter ! Enfin il se pose dans le désert. Mis en confiance par la solitude des lieux, il se met à chanter... et réveille un dodo plongé dans un sommeil profond depuis des siècles. Ensemble, ils chantent jusqu'au matin. Et décident sans complexe d'aller parcourir le monde en chantant ! Un spectacle de marionnettes par la Compagnie El Triciclo sur l'importance de ne pas avoir peur de s'exprimer et d'avoir confiance en soi.

LES DATES

Mercredi 17 mars à 15h
à Lunel - *Médiathèque intercommunale*

Mercredi 24 mars à 15h
à St Just - *Salle B. Lafont*

Mercredi 28 avril à 15h
à Marsillargues - *Théâtre la Scala*

INFOS PRATIQUES

Durée : 40 mn

Enfants à partir de 3 ans

Entrée libre
sauf pour la Médiathèque intercommunale Lunel (sur inscription au 04 67 99 06 51)

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES ET AUTORISATIONS PRÉFECTORALES

Convivialité au menu de l'Omelette Pascale

Rendez-vous sur les berges du Vidourle lundi 5 avril, à partir de midi, pour casser des œufs et faire votre propre omelette sur le site d'Ambrussum.

En quelques années, l'Omelette Pascale est devenue une manifestation incontournable du Pays de Lunel avec un seul maître mot : la convivialité. Le lundi 5 avril, des foyers seront spécialement aménagés près du Vidourle et vous trouverez sur place tous les ustensiles nécessaires pour préparer vos omelettes. Des tables et des chaises seront également installées. Sur simple réservation préalable, des œufs frais vous seront offerts : 2 par adultes et 1 par enfant.

Pour le reste, vous n'avez plus qu'à ramener votre panier et votre vaisselle !

La journée sera rythmée par une animation musicale. Une belle journée en perspective pour faire revivre cette tradition du début du XX^{ème} siècle, au cours de laquelle les habitants du lunellois avaient pour habitude de se retrouver au pied du pont Ambroix pour célébrer la fête de Pâques en partageant une omelette.

INFOS PRATIQUES

Buvette sur place - Gratuit

Pour les oeufs frais offerts, **réservation obligatoire** jusqu'au vendredi 2 avril au **04 67 02 22 33** ou sur **ambrussum@paysdelunel.fr**

EXPRESSION LIBRE

TRIBUNES

Lunel fait front
Une collectivité attrapée par ses vieux démons !

Les mêmes causes entraînent invariablement les mêmes effets. Avec la crise sanitaire, les conséquences seront hélas aggravées.
Alors qu'il avait fallu prêt d'un mandat pour assainir les finances de la CCPL et retrouver des marges de manœuvres pour pouvoir à nouveau investir, les orientations budgétaires 2021 de la CCPL retombent dans les errements du passé (fiscalité élevée, dérapage des dépenses de fonctionnement, chute vertigineuse de l'autofinancement, recours massif à l'emprunt...).
La spirale de l'appauvrissement est à nouveau enclenchée par cette majorité de Gauche « Macron compatible » qui n'a visiblement pas retenue les leçons du passé.
Pour éviter qu'à la fin du mandat, la CCPL soit une nouvelle fois dans l'impossibilité d'investir dès 2026, il est encore temps de réagir.

Bien vivre à Lunel
Une volonté de poursuivre l'intégration communautaire semble s'être emparée de l'ensemble des élus. Dans cette période de morosité, cela reste une excellente chose pour combattre ensemble les effets néfastes de la crise, bâtir l'avenir de notre territoire et soutenir son développement économique. Alors vœu pieux ou réelle intention ? Dans tous les cas, la solidarité, l'échange, le partage des compétences s'imposeront très certainement à terme, progressivement, comme la norme.
Si nous nous inscrivons dans cette démarche qui semble naturelle, nous resterons vigilants quant à l'évolution de notre collectivité, et force de proposition. Par exemple, ouvrir une réflexion sur l'avenir de la DSC, la dotation de solidarité communautaire.

Toujours auprès de vous, retrouvez nous sur Facebook : groupe-bien vivre à lunel.

I.AUTIER C.BARBATO D.RAZIGADE

LA TENUE DES DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS EST CONDITIONNÉE PAR LE CONTEXTE SANITAIRE DU MOMENT.

La presse à la une de la médiathèque intercommunale

À l'ère du numérique et des réseaux sociaux, les fausses informations foisonnent. Comment démêler le vrai du faux ? La médiathèque intercommunale traitera la question du 23 mars au 3 avril à travers une expo et 2 ateliers.

HISTOIRES DE FAUSSES NOUVELLES

Désinformation, mensonge, canular, propagande, la « fausse nouvelle » a été remise au goût du jour sous l'appellation de « fake news » puis de « infox ». Mais elle ne date pourtant pas d'hier !
En partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France et le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information.

Du 23 mars au 3 avril
Entrée libre - Tout public

INFO-INTOX

Deux ateliers pour aiguiser votre esprit critique, vous aider à repérer les fake news et décrypter l'information.

Mardi 23 mars et samedi 27 mars de 10h à 12h - Sur inscription
Tout public à partir de 10 ans

En parallèle, des rencontres sont organisées avec des élèves de la Communauté de Communes avec le dispositif Esprit'Critik du Club de la presse Occitanie.

Le saviez-vous ?
Le réseau des médiathèques et des bibliothèques du Pays de Lunel propose à ses abonnés sur son site un accès illimité et gratuit à l'offre de presse numérique Cafeyn (mise à disposition par la Médiathèque Départementale de l'Hérault). En quelques clics, vous pouvez facilement avoir accès à 200 titres de la presse française et étrangère.

+ D'INFOS
https://mediatheques.paysdelunel.fr rubrique « bibliothèque numérique ».

LES RENDEZ-VOUS D'ICI

ENTRE-VIGNES

Les petits laboratoires sonores* : Touche le son !

23/03 > 10h ou 11h
Lieu : Bibliothèque de Saint-Christol
Durée : 30 mn
Public : de 6 mois à 5 ans
Sur inscription : 04 67 67 93 19 ou bib.boisseron@paysdelunel.fr

** Avec l'aide de la CAF de l'Hérault dans le cadre du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP)*

GALARGUES

Le petit marché

Le vendredi > De 16h à 18h
Lieu : Parvis de Bénovie

LUNEL

Heure du conte

03/03 > 16h30 (numérique)
10/03 > 16h30
24/03 > 16h30
(C'est aux enfants de raconter !)
31/03 > 16h30
Lieu : Médiathèque intercommunale
Durée : 30 mn - Sur inscription
Public : à partir de 4 ans

Les petits laboratoires sonores* : Musiques du monde marin

27/03 > 10h ou 11h
Lieu : Médiathèque intercommunale
Durée : 30 mn - Sur inscription
Public : De 0 à 3 ans

Conférence* : Qu'est-ce qu'un bon livre pour les bébés ?

27/03 > 15h30
Lieu : Médiathèque intercommunale
Sur inscription

LUNEL-VIEL

Le réseau des bibliothèques, comment ça marche ?

20/03 > 10h
Lieu : Bibliothèque
Durée : 2 h
Public adulte
Sur inscription : 04 67 83 46 70 ou bib.lunelviel@paysdelunel.fr

MARSILLARGUES

Les petits laboratoires sonores* : Touche le son !

17/03 > 10h ou 11h
Lieu : Bibliothèque
Durée : 30 mn
Public : de 6 mois à 5 ans
Sur inscription : 04 67 67 93 19 ou bib.boisseron@paysdelunel.fr

VILLETELLE

Visites guidées

Tous les samedis > 15h
Les 14 et 28/03 > 15h
Lieu : Ambrussum - **Durée :** 2 h
Le samedi sans réservation et le dimanche sur réservation préalable au 04 67 02 22 33 ou ambrussum@paysdelunel.fr

Restons **connectés !**

PAYSDELUNEL.FR

Nouveau **site web** | Nouveaux **services**

BOISSERON . CAMPAGNE . GALARGUES . GARRIGUES . LUNEL LUNEL-VIEL . MARSILLARGUES SAINT-CHRISTOL commune d'Entre-Vignes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

www.paysdelunel.fr

SAINT-JUST . SAINT-NAZAIRE DE PEZAN . SAINT-SÉRIÈS SATURARGUES . SAUSSINES VÉRARGUES commune d'Entre-Vignes . VILLETELLE